

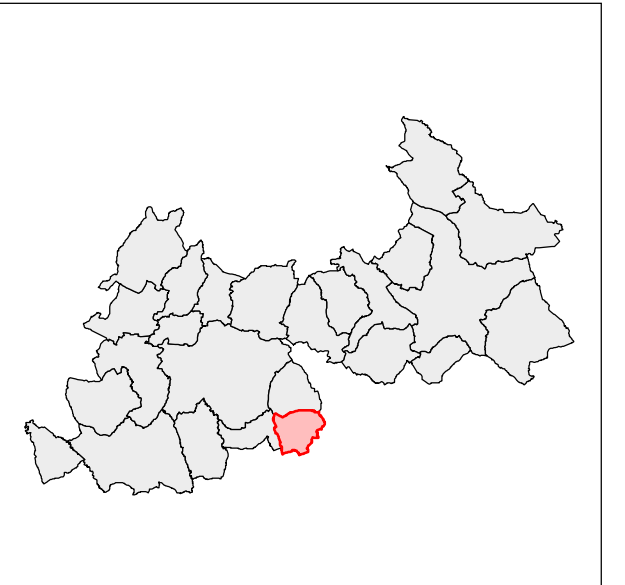


Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

4.8 Zonage

Goux

Elaboration du PLU prescrite par D.C.C. du 11/09/2017
Projet de PLU arrêté par D.C.C. du 28/11/2022
Dossier soumis à l'enquête publique du 20/04/2023 au 23/05/2023
PLU approuvé par D.C.C. du 09/10/2023



Zonage du PLU

UC	UE	A	Ap	Agg	Ah	Ap	Ax	N	Np
----	----	---	----	-----	----	----	----	---	----

Prescriptions du PLU

- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L.151-11-2° - vocation d'habitat
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - Haie ou alignement d'arbres
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-23 - Haie ou alignement d'arbres
- Emplacement réservé (désignation et bénéficiaire en annexe)
- Espace boisé classé
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - Patrimoine bâti
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Boisement
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Abords des cours d'eau

Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

- Zone Bleue
- Zone Rouge
- Zone Rouge hachurée

0 50 100 200m

Conception : Metropolis - ZWA - F. Chariot - Biotopie
Source : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2020

